

DIPLOME UNIVERSITAIRE
Enseignement, Education et Formation (EEF)
Parcours Poursuivre son entrée dans le métier d'enseignant du premier ou du second degré
ou de Conseiller Principal d'Education(CPE).

Les **fonctionnaires stagiaires déjà titulaires d'un M2 MEEF, SMEEF ou MEF** suivent une formation à plein temps placée sous le signe de l'alternance intégrative. Cette relation entre expérience de terrain et formation universitaire se situe au cœur de la logique de formation des futurs enseignants titulaires conformément à la loi de refondation de l'école de la République. Elle leur permet de poursuivre et renforcer la construction de leurs compétences telles que définies par le Référentiel de compétences professionnelles de juillet 2013 et précisées par les deux degrés de maîtrise des compétences observables en situation (cf Outil d'accompagnement de mars 2015). A ce titre, les fonctionnaires stagiaires sont **affectés en poste à mi-temps dans les écoles (PE) ou les EPLE (PLC, PLP, Agrégés, CPE) pour une partie de leur formation** et rejoignent un **site ESPE pour l'autre mi-temps** de formation.

A cet effet, l'ESPE Lille Nord de France met en place des parcours de formation adaptés dans le cadre d'un **Diplôme Universitaire Enseignement, Education et Formation (DU EEF)**. L'accès à cette formation est **obligatoire** pour les fonctionnaires stagiaires **déjà titulaires d'un M2 MEEF, SMEEF ou MEF**, ou inscrits l'an passé en DU EEF, ou qui **n'auraient pas fini de valider le M2 MEEF**. Elle est **financée intégralement** par l'employeur (frais d'inscription et indemnités forfaitaires de déplacements) et soumise à une **assiduité** qui sera contrôlée. L'inscription administrative se réalise au sein de l'ESPE Lille Nord de France tout comme l'inscription pédagogique, validée par le responsable du DU, dans la mesure où le parcours propose quelques **choix** tenant compte du cursus antérieur de l'étudiant-fonctionnaire stagiaire et de son projet personnel de formation.

La structure du DU EEF **Poursuivre son entrée dans le métier d'enseignant du premier ou du second degré ou de Conseiller principal d'éducation** permet à chaque étudiant-fonctionnaire stagiaire concerné

- d'entrer en **responsabilité** de manière plus confiante ;
- de continuer à construire, interroger et dynamiser ses compétences professionnelles dans une perspective de **formation tout au long de la vie**.

A cet effet, des moments d'auto-positionnement partagés avec les tuteurs (tuteur terrain et référent ESPE) permettront à l'étudiant fonctionnaire stagiaire d'être accompagné finement, plus particulièrement lors des différents **rendez-vous professionnels** qui contribuent à la réflexion sur le **projet individualisé de développement professionnel** et au suivi de sa réalisation dans une perspective de développement professionnel tout au long de la vie, initiée dès sa formation initiale.

Ce parcours donne aussi l'opportunité d'interroger sous un nouveau jour l'exercice du métier d'enseignant ou de Conseiller principal d'éducation, et de mettre en œuvre les **Réformes** ou de s'y préparer notamment par la place qu'il accorde

- à la réflexion sur le **continuum des didactiques** ;

- au **développement réflexif des gestes professionnels** de l'enseignant ou du CPE ;
- aux ateliers de **projets collectifs innovants** à dimensions didactiques ou éducatives **en intercycles et /ou interdegrés**, ancrés dans la pratique de classe, les problématiques des écoles et EPLE, interrogeant les enjeux de la Loi de Refondation de l'école et les priorités académiques ;
- aux **stages** dans un **autre milieu** professionnel ou degré d'exercice ;
- aux liens qu'il tisse avec les actions de **formation continue** ;
- à la participation **d'équipes plurielles** aux modules de formation (personnels d'encadrement et de direction, formateurs de terrain, partenaires ...).

Ce DU permet de **poursuivre sa formation dans le domaine du numérique (Culture Numérique et TICE obligatoire, y compris pour les certifiés C2i2e)**.

Les étudiants fonctionnaires-stagiaires sont **dispensés d'office** de l'**UE LV**, s'ils sont titulaires d'un **master MEEF, SMEEF ou MEF** obtenu dans l'**académie de Lille**. Dès lors, ils se voient attribuer la note de **10/20**. S'ils souhaitent viser une note supérieure à 10, ils doivent **demandeur à présenter** l'**UE LV**. Les fonctionnaires stagiaires diplômés de master MEEF, SMEEF ou MEF d'une **autre académie devront attester** de l'obtention d'une UE LV au cours de leur master.

Ce DU propose un **suivi personnalisé** de l'étudiant-fonctionnaire stagiaire via son **réfèrent ESPE** qui propose un ou des **temps d'observation en situation professionnelle** avec élèves (dans l'école ou l'établissement) selon le projet individualisé de formation contractualisé avec le stagiaire et le tuteur terrain et un **accompagnement** relatif à la rédaction du **dossier professionnel réflexif**. L'étudiant-fonctionnaire stagiaire dispose d'un **e-portfolio** (disponible sur la plate-forme Mahara) dont certains espaces sont partagés avec les acteurs de la formation (IEN, Chef d'établissement, tuteur terrain, tuteur ESPE), lui permettent d'échanger régulièrement sur l'évolution du degré de maîtrise de ses compétences professionnelles par une **démarche d'auto-positionnement**, évolutive et concertée,

L'UE « Exercice du métier » fait l'objet d'une **évaluation globale** (prenant en compte tous les EC de l'UE) relevant d'une démarche scientifique et réflexive. Cette évaluation prend la forme d'un **dossier professionnel réflexif** pour l'élaboration duquel l'étudiant fonctionnaire-stagiaire est accompagné par un formateur.

Ce dossier servira de support à l'avis du directeur de l'ESPE lors de la procédure de **titularisation**.

Pour toute question, merci de contacter parcoursadaptés@espe-Inf.fr

Maquette du DU EEF Poursuivre son entrée dans le métier

UE	EC et liens étroits avec les compétences du référentiel métier	Premier Degré	Second degré	CPE
50 ECTS	EC 1 & 2 Approfondissement disciplinaire et didactique 42h P1 - C3 - C4 - P2	A et B Culture disciplinaire et didactique Ce module enseigné comprendra des temps de formation spécifiques ESPE (24h) et des temps en lien avec les propositions des plans de formation continue académique (second degré et CPE) ou départementaux (premier degré (18h)).		
	EC 1 & 2 Penser le continuum des didactiques ou du métier 18h C3 - C4 - C5- C10 - P3 - P4 - P5	C Culture disciplinaire et didactique Ce module permettra de développer une réflexion collective sur des objets disciplinaires et de construire des dispositifs didactiques inter-cycles voire inter-degrés. Il prépare à la dimension didactique du dossier professionnel réflexif et se déroule sur site ESPE.	Stage de découverte d'un autre degré ou d'un autre mode d'organisation scolaire (école, EREA, classe relais, lycée agricole ou étranger...).	
	EC 3 Professionnalisation par la recherche 36h P2 - C3 - C4 - C14 - C7 - C5	Ce module proposera un choix de conférences, un temps autonome de recherche personnelle des cadres de références concernant la problématique professionnelle attachée au dossier professionnel réflexif et une formation à la méthodologie d'élaboration et d'écriture du dossier. Sur site ESPE ou à distance (conférences)		
	EXERCICE DU METIER EC 4 Culture partagée des métiers de l'enseignement et de l'éducation 93 h C1 - C2 - C5 - C6 - C10 - C11 - C12 - C13	A Se familiariser avec un autre niveau, degré d'exercice Pour les PE, ce temps de formation correspond à la prise en charge des classes des stagiaires M2 ou DU Entrer lors des journées intermentions. Pour les PLP, PLC, CPE, il correspond à un temps d'observation dans un autre degré, type d'établissement, voire en entreprise. (18h) Ces 3 journées de stage filé sont précédées d'une demi-journée de tuilage (9h)		
B Comprendre les caractéristiques de son public et de son bassin d'exercice 1 journée en bassin				
C Approfondissement thématique Ce module - ancré dans les questions vives qui interrogent l'Ecole et construit avec les partenaires de l'ESPE (DRAC, CAPE, MGEN, MAIF, ENPJJ ...) - permet à l'étudiant fonctionnaire-stagiaire d'élargir sa formation ou de renforcer ses compétences. A cet effet, il choisit 2 thématiques parmi les suivantes : Ecole inclusive et élèves à besoins éducatifs particuliers ; Enseigner aux élèves éloignés de l'école ; Lire et comprendre dans toutes les disciplines ; Penser l'évaluation ; Valeurs de la République, citoyenneté et prévention Et 1 parmi : Arts numériques et interdisciplinarité** ; Contribuer à un climat scolaire de qualité ; Contribuer au Parcours d'Education Artistique et Culturelle de l'élève ; Diversifier les stratégies des élèves pour apprendre ; Enseigner à l'école maternelle ; Lier Numérique et enseignement Sur site ESPE ou sur terrain. 3 modules de 12h : 36h (sauf **: = 1 module de 36h)				

	EC 4 Culture partagée des métiers de l'enseignement et de l'éducation (suite)	<p>D Analyser sa participation à un projet d'équipe, d'établissement Ce temps de travail autonome, en équipe, dédié à l'élaboration du projet collectif interdisciplinaire avec possibilité d'une dimension interdegrés, ancré sur le terrain de stage prépare à la dimension collective du dossier. Sur site ESPE. (12h)</p> <p>E Se former avec les partenaires de l'école Journée des partenaires et participation à des actions proposées au catalogue des partenaires (12h)</p>
	EC 5 : Mise en situation professionnelle 30h C1 - C2 - C3- C4 - C6 - C14 - C10 - C5- C11	Ce module se décompose en plusieurs temps : préparation à la prise en charge de la classe lors des journées de prérentrée (12h), moments d'analyse de pratiques et d'études de cas notamment dédiées à la gestion de la classe en degrés d'enseignement isolés en début d'année (6h) puis travail en interdegrés voire intermétiers autour des gestes professionnels (12h)
UE LVE 5 ECTS 12h	C8 – C14	Ce module en distanciel permettra d'approfondir ses connaissances linguistiques. (12h) Dispense de l'UE si obtention d'un UE LV en master MEEF ou SMEEF sans compensation
UE Culture numérique et TICE 5 ECTS 9h	C9 – C14	Participation à l'une des deux journées académiques dédiées (6h) et formation à l'utilisation des outils numériques de formation (3h)

Pour rappel : CC 1. Faire partager les valeurs de la République / CC 2. Inscire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école / CC 3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage / CC 4. Prendre en compte la diversité des élèves / CC 5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation / CC 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques / CC 7. Maîtriser la langue française à des fins de communication / CC 8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier / CC 9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier / CC 10. Coopérer au sein d'une équipe / CC 11. Contribuer à l'action de la communauté éducative / CC 12. Coopérer avec les parents d'élèves / CC 13. Coopérer avec les partenaires de l'école / CC 14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel /

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique / P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement / P 3. Construire, mettre en œuvre, animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves / P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation / P 5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves

D 1. Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information / D 2. Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir / D 3. Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement / D 4. Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international

C 1. Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps / C 2. Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement / C 3. Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement / C 4. Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire / C 5. Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif / C 6. Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative / C 7. Participer à la construction des parcours des élèves / C 8. Travailler dans une équipe pédagogique